POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C'e, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journanx des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mal.)

Départs de Saumur pour Nantes. Omnibus. heures 10 minut. soir, Express. 35 — 50 — Poste. Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers. 1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 9 heures 50 minut. mat. 1 — 49 — matin, 5 — 11 — soir, Express. Omnibus. matin, Omnibus. Poste. 52 -Départs de Saumur pour Tours. 3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de-mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La Presse de Vienne annonce que les élections pour la diète d'Illyrie ont été favorables au gouvernement. A Capo d'Istria, dit la feuille viennoise, le fameux docteur Madonizza a échoué. A sa place a été nommé le chanoine de Tavento qui a des opinions modérées. Ce n'est qu'à Rovigno que l'oppositiou a réussi à faire nommer son chef, le docteur Basilisco. Quant à la chambre de commerce de Rovigno, elle a elu deux libéraux, mais restés fidèles à la constitution, l'armateur Premuda de Lossin et le négociant Longa de Capo d'Istria, de sorte que les deux Etats si importants pour l'Istrie seront également représentés à la diète.

Pissino, qui inspirait les plus vives inquiétndes, a élu le curé Swunaz. A la première diète, il y aura donc vingt députés conservateurs contre dix opposants, tandis que, dans la diète précèdente, c'était le contraire, il y avait vingt opposants contre vingt conservateurs. On pense que le corps électoral de la grande propriété foncière, où le parti de l'opposition prédomine, s'abstirudra devant un pareil résultat. On pense que la diète sera ouverte

vers la fin du mois.

On annonce que de fréquentes conférences ont lieu, en ce moment, entre le comte Reichberg et l'ambassadeur de Turquie, sur le mouvement de la presqu'île Illyrique, auquel on attache à Vienne une importance particulière; car on croit savoir que la Servie n'attend que le moment favorable pour prendre partie contre la Porte. L'entente entre la Servie et le Montenegro, écrit-on de Vienne, se manifeste plus clairement de jour en jour, et s'il n'est pas vrai, comme ou l'a prétendu, que le prince Michel soit sur le point d'adopter le jeune prince de Montenegro, il est certain du moins qu'un traité a été conclu entre ces deux princes, par lequel ils s'engagent à s'aider réciproquement.

C'est en vertu de ce traité que le Montenegro a reçu de Servie des armes et des munitions. Il est connu que, dans toute la principauté, on fait de grands armements. On sait aussi que le gouvernement serbe réunit des troupes sur la frontière de

Bosnie, notamment de la cavalerie. La Porte, de son côté, prend toutes les mesures possibles pour rendre inexpugnable la forteresse de Belgrade, car elle sait que tant qu'elle possèdera cette place, les Serbes ne pourront rien entreprendre de décisif. Elle l'a par consequent bien approvisionnée et armée à neuf. On dit que c'est l'Angleterre qui s fourni les canons places sur les remparts. La garnison ne se compose que de troupes éprouvées.

Le gouvernement autrichien aurait, paraît-il, renoncé au projet de publier le statut provincial pour la Vénétie ; si nous en croyons une lettre de Vienne, le nombre des congrégations centrales serait augmente, et l'on élargirait leur sphère d'activité, de telle sorte qu'elles pourraient remplacer les Diètes. Une des prérogatives nouvelles des assemblées centrales les rendrait complètement indépendantes du gouvernement, non-seplement quant au fond, mais aussi quant à la forme; elles ne seraient plus présidées par le gouverneur, mais elles éliraient ellesmêmes leur président.

Des informations particulières nous apprennent qu'en Venetie, la police autrichienne redouble de surveillance et de mesures vexatoires pour empêcher les étrangers qui voyagent dans ce pays d'y séjourper longtemps

Quant à l'armée, il ne faut pas s'en rapporter aux journaux qui prétendent qu'elle s'élève à plus de 300,000 hommes. Le chiffre exact des troupes autrichiennes qui occupent la Véuétie est de 180,000 hommes, parmi lesquels se trouvent beaucoup de Hongrois, dont le dévouement à l'Autriche est plus que douteux.

Venise offre l'aspect d'un vaste tombeau. Plus de 45,000 habitants out déserté cette ville, et l'arsenal, où l'on construisait des vaisseaux qui allaient sillonner tontes les mers, n'occupe maintenant ses ouvriers qu'à fabriquer des bombes et des boulets. (Le Pays.)

Nous n'avons aujourd'hui aucune dépêche d'Italia relative aux affaires des provinces méridionales; notre correspondant de Turiu parle de l'enthousiasme avec lequel le roi Victor-Emmanuel est accueilli à Florence et fait ressortir les avantages que l'Exposition industrielle doit apporter à l'Italie.

Il nous donne des renseignements au sujet du refus fait par Garibaldi aux offres du ministre améri-

Les nouvelles de Naples, ajoute-1-il, sont de plus en plus défavorables au parti bourbonnien.

Une dépêche télégraphique de Turin, en date du 17 septembre, annonçait que cent brigands que l'ou croyait Espagnols avaient débarque dans la Calabre; plusieurs journaux ont prétendu que cette bande était commandée par Borgès, célèbre guerillero carliste, qui, dans les montagnes de la Catalogne, a fait longtemps la guerre de partisans.

Une dépêche privée que nons adresse notre correspondant de Madrid nons met à même de rectifier l'assertion contenue dans ces dépêches.

Le gouvernement espagnol n'a pas la moindre connaissance de ces faits. Si la troupe de brigands qui a débarqué en Calabre se compose, en effet, d'Espagnols, il est certain, dit notre dépêche, qu'ils ne sont point partis du territoire de la péniasule pour prendre part à cette expédition.

Il est donc probable que le général carliste Borgès, que l'on désigne comme commandant l'expédition, surs recruté ses hommes parmi les Catalans réfagiés depuis longtemps sur les côtes italiennes.

(Idem.)

Un télégramme de Barcelone, du 19 septembre, porte que le roi a inauguré la ligne entière de Barcelone à Saragosse, qui comprend 366 kilomètres.

Un concours immense de population se pressait à toutes les stations de la Catalogne et de l'Aragon pour saluer Sa Majesté.

Le roi a félicité la compagnie sur la construction du chemio et sur son matériel d'exploitation. Sa Majesté a dit qu'elle hâterait de tous ses efforts la junction de la ligne de Barcelone à celle de Pampelune, de Bilbao et de Madrid. Elle a ajouté qu'elle allait inaugurer celle de Pampelune, et que, dans le courant de l'année 1862, les lignes de Bilbao et de Madrid à Saragosse seraient ouvertes. - Havas.

Le général Serrano est autorisé à nommer les

COTELLIUS

LES NEVEUX DE JEAN BART

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite et fin.)

Que de variantes dans ce simple détail !... on se les explique toutefors en remarquant qu'il y avait trois fregates anglaises, qu'elles dorent se partager les prisonniers et que, par diverses raisons de service, elles rentrèrent probablement dans différents ports; nous avons posé cette probabilité comme un fait dans la nouvelle qu'on vient de lire. Le romancier a le droit absolu de combler les lacunes de l'histoire.

Mais, au point de vue historique, combien d'ouhlis regrettables dans les chants populaires et dans la relation du combat!.. Le nom de la troisième frégate anglaise est inconnu; le moment précis où périt Pierre n'est pas fixe; l'on sait seulement que la durée totale du combat fui de six heures. Enfin , les efforts héroïques des Français ne sont indiques que par des généralités. On ignore le nombre des tentatives d'abordage qu'ils repoussèrent et repoussèrent jusqu'a la fin avec un succès invraisemblable.

Pourquoi aucun des contemporains de l'évènement ne nous a-t-il transmis le récit circonstancié qu'en faissit le pauvre nègre Vincent, qui survécut longuement, comme on le sait, à ses nobles mattres !

Le combat de la Danaë est igneré généralement, et même, faute d'en avoir oui parler, plusieurs historiens de la marine l'ont passé sous silence. Léon Guérin, dans son Histoire maritime de la France (1844), n'en fait pas mention. M. le comte de Bonfils Lablenie, dans son Histoire de la Marine française, l'omet également. Enfin, ce magnifique épisode naval n'est pas même enregistre dans le Précis historique de la Marine française, publie officiellement en 1845 par le consciencieux Chasseriau. Nous ne citons ici que les historiens les plus recommandables; quant aux autres, tout est lacune dans leurs travaux sur la marine.

En outre, il s'est incontestablement glissé quelque erreur sor le lieu de destination des deux frégates la Danaë et l'Harmonie (ailleurs l'Hermione) qui se rendaient bien au Canada, mais non à Louisbourg, comme l'a cerit M. Vanderest , - puisque l'ile Royale , attaquée par l'amiral Boscawen en juin 1758, tomba tout entière au ponvoir des Anglais, le mois suivant, malgre la superbe résistance du capitaine de vaisseau gouverneur, M. de Drucourt , qui se defendit jusqu'aux dernières extremités et dont la femme se comporta en heroine.

Mais Quebec ne fut pris que six mois apres le superbe combat des neveux de Jean Bart, et il nous semble certain que Quebec était le point où auraient du atterrir les deux frégates.

N'est-il pas douloureux que la plupart des historiens aient po ignorer absolument l'héroïque journée de la Danaë, maigre le nom populaire du capitaine et du lieutenant, malgre ce qu'ont de sublime les derniers moments d'un père léguant à son fils le soin de soutenir jusqu'à la mort une lutte désespérée, et malgré toutes les circonstances touchantes qui auraient dû rendre un tel combat fameux entre mille!

Helas! les héros classiques jouissent à peu près seuls, par droit d'ainesse, il est vrai, - d'une véritable célébrité. Au collège, on ne connaît qu'eux; hors du collège, on ne se souvient que d'eux; on les cite à tous propos, on les retrouve à chaque pas : Point de gloire hors du De viris illustribus. Les générations scholaires s'entretiennent en trois langues de la vie d'Aristide et de la mort d'Epaminondas. Le latin et le grec, les thèmes et les versions gravent dans les plus rebelles mémoires les hauts faits d'Annibal et de Pompée; mais les gloires de la France sont tellement négligées, qu'il est vulgaire d'attribuer aux anciens tous les actes héroiques, tous les grands dévouements, et de ne pas songer que les modernes, nos compatriotes, nos contemporains parfois, non-seulement ont rivalise avec eux, mais encore les ont le plus souvent surpasses.

Seule', la légende reagit jusqu'à un certain point contre le monotone de la gloire classique; mais, répétons-Te, la légende n'est rien moius que l'histoire.

chefs de l'expédition des troupes espagnoles au Mexique.

Il est certain que Rubaltaba commandera l'escadre d'expédition. (Le Pays.)

On a publié une dépêche annonçant qu'à la suite de la reddition des forts du Hatteras les troupes de la Caroline do Nord étaient entrées dans la Virginie,

Nous croyons être fondés à dire qu'il y a erreur dans dans la contexture de cette dépêche, et il faut lire: sont rentrées de la Virginie, au lieu de : sont

entrées dans la Virginie. On comprendra facilement que les Caroliniens du Nord, faisant partie de l'armée fédérale, auront voulu venir au secours de leurs foyers, qu'ils pou-

valent croire menaces. On n'a pas de nouvelles du décret d'après lequel le président Davis aurait interdit la sortie des matières premières hors des Etats confedérés.

Ainsi, les dépêches qui ont fait mention de ce décret méritent au moins confirmation.

Les nouvelles de Constantinople sont du 11 septembre.

Par suite de la faveur croissante du capitanpacha, Savieti pacha serait aussi menacé d'éloigne-

Un décret vient d'être signé portant que tout fonctionnaire qui resusera son changement, sera raya do service.

On parle de la retraite du visir Aali pacha.

La dépréciation du papier monuaie augmente ainsi que la hausse de l'argent. La livre anglaise est a 212 piastres.

Le capitan-pacha a reponssé le projet d'one commission d'ingénieurs français relatif à la mise en valeur des riches forêts de l'empire.

On dit que Kiamil pacha serait envoyé à Paris

pour des négociations financières.

Le pacha d'Egypte est comblé de prévenances. On pretend qu'il doit envoyer d'Alexandrie trois corvettes en cadeau au sultan. - Havas.

Nous lisons dans une correspondance du Journal de la Vienne:

- « La hausse persistante des grains et farines est exploitée avec tant d'empressement par les pessi-mistes, qu'il me paraît opportun de jeter un rapide coop d'œil sur cette interessante question des subsistances, afin de rassurer les esprits trop prompts à s'alarmer.
- Nous n'avons pas encore la statistique officielle de la nouvelle récolte. Cependant il paraît que malgré les belles espérances qu'elle avait données, il a en definitive, dans certains centres de production, d'assez graves mécomptes; mais ce qui est non moins positif, c'est que l'esprit de speculation s'est considérablement exagéré l'importance du déficit.
- » D'après l'évaluation d'un journal spécial, l Echo agricole, ce déficit s'élèverait au moins à 10 millions d'hectolitres qu'il faudrait demander à l'étranger, ce qui, au prix moyen de 30 fr., exigerait une exportation de numéraire de 300 millions
- » A ces chiffres monstrueux je n'opposerai qu'un fait, mais un fait d'une autorité irrécusable : c'est que, pendant l'année calamiteuse de 1856, nos im-

portations de grains et farines ne s'élevèrent qu'à environ hait millions et demi d'hectolitres, et qu'une seule fois depuis au demi-siècle, en 1846. année de véritable disette, elles atteignirent le chiffre de dix millions. Or, quioserait de bonne foi comparer la recolte actuelle à celle de 1846? Il y a de 'une à l'autre une si énorme différence, qu'il serait pueril d'insister sur ce point. Des lors, si une importation de dix millions d'hectolitres a suffi pour combler le déficit de cette année fatale, comment aurions-nous besoin sujourd'hui des mêmes quantités pour suppléer seulement à quelques mécomptes?

» Les trois récoltes successives de 1853, 1854 et 1855 furent certainement beaucoup plus manyaises que celle de 1861, et cependant on fit face aux besoins de la consommation avec une importation de 4,811,000 hectolitres pour la première ; de 5.635.000 pour la seconde, et de 3.704,000 pour la troisième.

» Defions-nous donc des calculs de la spéculation et des alarmes intéressées. Quant à la hause actuelle. il se faut pas s'en effrayer, elle est le résultat naturel des nombreuses demandes qui se sont tout à coup produites; mais la première fièvre de la spéculation une fois passée, les cours ne tarderont pas à se niveler. En ce moment l'Angleterre vide ses greniers pour remplir les nôtres, et Marseille com-ble ses entrepôts des produits de la mer Noire et du Danube. Grâce à la liberté du commerce des grains dont nous jouissons aujourd'hui, nous aurons bientot complété nos approvisionnements, et nous serous témoins de ce singulier phénomène économique qu'après avoir épuisé l'énorme réserve de la Grande-Bretagne, nous loi expédierons nos excedants; elle nous rendra donc d'une main ce qu'elle nons aura pris de l'autre. La conclusion de ce qui précède, c'est que nous n'avons pas à craindre de voir la bausse faire encore de notables progrès, et que les plus saines prévisions indiquent une pro-chaine réaction vers les cours modérés.

FAITS DIVERS

- Le Maniteur publie un décret impérial qui promulgue le traité signé le 22 juin dernier à Hanovre, et qui abolit le droit de Stade, prélevé jusqu'ici sur les cargaisons des navires qui, en montant l'Elbe, venaient passer l'embouchure de la rivière dite
- Il est sujoud hui certain que le roi de Prusse arrivera le 6 octobre à Compiègne.
- M. de Cadore, premier secrétaire de l'ambassade française à Rome est arrive à Paris.
- Le duc de Gramont resters probablement à Rome jusque vers la fin de ce mois.
- Il est certain que le général Montebello s'est arrêté à Naples en venant de Constantinople, comme l'ont annoucé plusieurs correspondances.
- Dans les cercles diplomatiques, on affirme qu'une convention a été signée, jeodi dernier, entre les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Espagne pour une intervention commune au Merique. Le cabinet de Saint James, qui est, comme on sait, en froid avec l'Espagne depuis la guerre du Maroc, avait d'abord fait des difficultés pour admettre le concours de l'Espagne ou s'associer à ce

- concours : l'intervention de l'Empereur , depuis son séjour à Biarritz, est venu heureusement aplanir ces obstacles; et l'on croit, en outre, qu'une autre conséquence de cette intervention sera la solution prochaine et favorable du différend hispano-maro-
- Divers officiers supérieurs et subalternes appartenant à l'armée française out été, dans ces derniers temps, sont encore, à l'heure qu'il est, l'objet de propositions à l'effet de prendre da service dans l'armée fédérale aux Etats Unis d'Amérique, Queldemnité et de déplacement avec un traitement de 20 fr. par jour, garanti pendant plusieurs années. De prime-abord, le gouvernement semblait ne pas devoir refuser son adhesion; mais samedi dernier, sur l'ordre formel de l'Empereur, le ministre de la guerre a déclaré qu'il ne voulait plus accorder aucune autorisation. Ce refus est déjà commenté par certains correspondants de journaux étrangers comme un témoignage des intentions prochainement belliqueuses de la France. Ces commentaires sont tout simplement absordes. Le gouvernement de l'Empereur a uniquement voulu, par son refus, éviter toute interprétation d'immixtion, même indirecte, dans le conflit pendant de l'autre côté de pide l'Atlantique.
- Aux dernières nouvelles reçues d'Amérique. le contre-amiral Regnaud était à Halifar, et rien n'annonçait qu'il dût quitter le chef-lieu de sa sta-
- S. Exc. M. le comte de Bernstorff, ambassa-deur de Prisse à Londres, vient d'arriver à Paris.

On sait que N. de Bernstoff est désigné comme devant soccéder à M. de Schlenitz au ministère des affaires de Prusse.

- La coor de Bastia vient de rendre un arrêt qui condemne M. Fabiani, rédacteur de l'Obsérvateur, à un mois de prison et cent francs d'amende.
- On écrit de Ryde (île de Wight) que S. A. I. le grand-duc Constantin de Rossie est attendu dans cette petite ville. On prépare pour la résidence de Son Altesse Impériale la villa Marine, propriété de lord Dorons, située sur le bord de la mer, à pro-le mité du château royal d'Osborn.
 - On lit dans l'Akbar :
- Le Berwick, est de retour après avoir terminé la pose du cable électrique entre les Baléares et Porte and Vendres. Il existe toujours une perie du courant et mais elle est assez faible pour permettre d'esperer que la communication directe sera toujours possible entre Port-Vendres et Alger.
- Les vendanges, qui ont commencé dans la Drome, sembleat devoir dépasser les espérances de nos viticulteurs. Grace à l'abondante pluie de ces jours derniers, les raisins ont pu acquerir des developpements et par suite une convenable maturité sous les rayons du soleil. Il y aura donc qualité et quantité dans le rendement. On ne saurait désirer
- Un incendie qui eut pu avoir des suites désastreuses a éclaté dans one usine à gaz de la Compagnie européenne. Le danger était d'autant plus grand qu'on avait à redouter l'explosion de deux gazomètres.

Il n'y a pas un siècle révolu que la Danaë coulait sous le feu d'assaillants six fois au moins plus forts qu'elle . et le principal monument qui re-te de sa défense désespérée, - nous voulons parler du chant populaire français, - est alteré au point que le nom même de BART a eté défigure maladroitement. C'est sous le titre ridicule de Complainte du corsaire Barde que ce chant est connu de nos jours sur le littoral de la Manche, dans le port de Fecamp, à quelques lieues du theâtre de

Heureusement nous devions aux obligeantes communications de M. le comte Albert de Circourt plusieurs versions de l'ancienne complainte et des chants flamands rimés sur le même sujet; et c'est ainsi qu'il nous a été possible de reconstruire approximativement le poème original.

et ami de Jean-Pierre Bart dont nous allons parler, M. de Circourt nous a puissamment aide par ce qu'il savait des belles traditions de la famille Bart.

D'après M. Vanderest, qui a compulsé avec un soin scrupuleux les registres de l'état civil de Dunkerque, quatre-vingt-quinze Bart du sexe maseulin y sont nes, de 1623 à 1673 seulement; et le même auteur en compté en tout cent six : mais la plupart foreut marins et prodigues de leur sang génereux. Si vivace que fut la tige, la guerre et les travanx de la mer devaient faucher Sone ses rameaux.

PIERRE ROBERT-MARIE OU par abréviation - MARIE BART, ne à Dunkerque le 13 mars 1738, n'était conséquemment àgé que d'un an lors du combat où perirent son père et son frère ainé. Il servit quelque temps comme garde-marine et garde du pavillon au port de Brest, entra dans le régiment d'Orléans (infanterie), assista au siège de Lille et à la bataille d'Arlebecque, où il reçut deux blessures. Après de longues années de souffrances, il mourut à Ypres en 1814.

Le dernier Bart, fils unique de Marie Bart, après avoir eu la douleur de perdre son noble fils et de voir ainsi s'eteindre le beau nom de Bart, est mort lui-meme dans les environs de Dunkerque le 16 février 1855.

Il s'appelait Henri Ferdinand-Marie. Ne à Dunkerque le 22 fevrier 1781, et adopté, à l'âge de sept ans, par sa ville natale, il était appelé à parcourir brillamment la carrière de ses ancètres. Il servit quelque temps sous les ordres du contre amiral Vanstabel; mais la Revolution brisa misérab ementson avenir, qui fut ainsi perdu pour la marine française.b moits tang

Jean-Pierre Bart , son fils , ne à Bordeaux le st septembre 1808, se montra digne à tous egards de son grand nom maritime. Ses nombreux camarades proclament qu'il était l'un des officiers les plus distingues et les plus braves de notre marine contemporaine, où il figurerait sans donte aux premiers range s'il ne lui avait été prématurément euleve. , 13 de la confinant les solots

Jean-Pierre Bart se signala, des l'age de quinze ans, par un acte de sausetage qui attira sur lui l'attention du ministre. Vers la fin des vacances, il avait pris passage, pour se rendre de Brest à Nantes, à bord d'un chassemarce. Le bâtiment fait naufrage sur la côte de Quiberon. L'equipage s'enfuit lachement, abandonnant une femme et un enfant passagers, qui eusseht inevitablement peri sans le courageux devouement du jeune Jean Bart.

Entre à l'école de marine en 1823, Jean-Pierre Bart en sort avec un second prix; pen après, il est mis à l'ordre du jour pour avoir puissamment contribué à la reprise sur les Algeriens du brig l'arlequin, de Mar-

« M. Bart, jeune élève de première classe, disait le rapport du ministre, malgré une grêle de mitraille, s'est jeté à terre et a coupé les quatre amarres attachées aux anneaux du fort de Mers-el Kebir. Ces amarres ont servi 's remorquer l'Arlequin, et grace a cette of ération expéditive, on a évite de perdre bequeoup de monde.

Jean, Prerre Bart fut nomme en eigne de vaisseau en récompense de son intrépidite, of sousob 159 . Is 151

Partout, depuis, il se fait remarquer par son zele et son courage : en 1838, à bord de la Terpsichore ; pendent un coup de cent qui mit la fregate en perdition; en 1839, à l'île Maurice, en relevant energiquement l'insulte faite par les Anglas a notre pavillon; - en 1840, dans la division qui faisait le b vius de la Plata;

Pendant le cours des travaux, plusieurs alertes se sont produites ; la foule échelonnée sur les remparts dut les évacuer par mesure de précaution. On entendait de sourds grondements, précurseurs d'une explosion, mais ce n'étaient que des explosions par-

tielles de barils de groudon.

Ce n'est que vers deux heures, grâce à la vigueur avec laquelle les travaux avaient été poussés, que le commandant des pompiers crut pouvoir annon-cer que toute crainte d'explosion avait dispara et que l'on était maître du feu, qui se trouvait circonscrit dans la parlie formant l'angle du boulevard de Sainte-Adresse et de la rue de Bordeaux.

Vers ciuq heures, les pompes rentraient à la ca-

serne, le fea étant complètement éteint.

Le materiel principal de l'établissement n'a pas souffert. La perte causée par cet incendie est évaluée à une somme de 40,000 francs largement converte par one assorance.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Son Exc. M. le Ministre de la Guerre est arrivé Sapmor hier soir à 4 h. 25 minutes. Il n'était attenda que depuis 24 heures, une dépêche télégraphique parvenue à Saumor jeudi soir avait annoncé

Dès 4 beures, les places de la Gare, du Roi-René et de la Bilange, étaient occupées par les divers escadrons de l'École; l'état major et les officiers étaient rangés aux abords de la gare. Son Excellence a été reçue à la descente du wagen par M. le général Crespin, par M. le Sous-Préfet de Saumur, par M. le Maire et MM. les Adjoints.
M. le Ministre, en passant devant le front de

chaque escadron, a été reçu aux cris de Vive l'Empereur. Depuis l'arrivée du train et pendant l'entrée en ville, le canon a tonné de minute en minute, sor te quai Saint-Nicolas, last

Son Excellence a été conduite à libétet de M. le Général, où l'attendaient toutes les autorités de la ville. le Conseil municipal et tous les fonctionnaires. La réception a en lieu dans le grand salon de l'hôtel.

M. le Maréchal a assisté ce matin à fous les exercices d'équitation : travail individuel, reprise de thanége, etc., et a témoigné à chaque commandant sa satisfaction pour les brillants résultats obtenus.

M. le Ministre de la guerre visitera anjourd'hui les ateliers d'arconnerie, de maréchalerie. Demain, dit on, Son Excellence quittera Saumur.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1861. Présidence de M. Louver. an ab outly sta (Suite.)

Le Conseil maintient, comme les années précédentes, pour la détermination de la tare personnelle, en 1862, le prix de la journée de travail ainsi qu'il suit : s to rendement. On no

Les chemins d'intérêt commun ont, dans le dépar-

- et enfin, au retour de cette campagne de guerre, lorsqu'il fut appelé au commandement de la corvette la Sarcelle et envoyé aux tles Comores avec une mission

Digne à tous égards de son grand nom maritime, Jean-Pierre Bart, habituellement nomme Jean Bart par ses camarades, avait constamment justifie les paroles de M. Hyde de Neuville qui lui écrivait après la reprise de l'Arlequin ; of must rest as enisen ab aloss to ave

- Continuez, jeune homme, rendez nous Jean

La marine française a eu le malheur de perdre ce brave officier, mort à Mayotte, le 3 juin 1843, à bord du navire qu'il commandait avec le grade de lieutenant de vaisseau. Ses depouilles mortelles reposent à Nossi-Be-

(Madagascar).

L'arrière petit-fils du capitaine de la Danaë, le représentant de la famille Bart, avait toutes les belles et nobles qualités de ses pères, tous les généreux instincts d'un marin de race, toutes les vertus qui sont aimer les gens de mer et, par dessus toutes, une infatigable piéte filiale qui s'unissait en lui à la plus aimable simplicité, à la plus touchante modestie. A mod a case us consulte

En lui finit, - au delà des mers, - cette glorieuse famille des Bart, dont on peut dire, chose rare dans l'histoire des plus illustres : - Elle s'éteignit saus avoir degenéré. - G. DE LA LANDELLE .- (Journal de Lille.)

tement, une longeur de 1,415,817 metres. Ils sont au nombre de 120.

Au 31 décembre 1860, 23 avaient pu être amenés à un état complet de viabilité. A cette même époque, 627,584 mètres se trouvaient à l'état d'entretien; 303,506 mètres à l'état de premier empierrement; 128 060 mètres à l'état de simple terrassement, et 356,667 metres à l'état de sol naturel.

Il restait à exécuter 356,667 mètres de terrasse ment et 788,233 mètres d'empierrement.

Depuis longues années ; le Conseil général reconnaît l'utilité de ces chemins, sans lesquels les voies de grande communication qu'il vient d'achever ne peavent obtenir toate leur efficacité. Il leur promet de larges subventions pour le moment où il rentrera dans la libre disposition de ses ressources.

La voix toute paissante de l'Empereur a donné la plus haute consecration à ces pensees du Conseil général, en ordonoant que les chemins d'interêt common seraient terminés en sept années, et en allouant à cet effet, sur les fonds de l'Etat, une somme de 25 millions de francs.

La commission propose au Conseil général d'exprimerà l'Empereur toute sa reconnaissance pour cet acte de généreose initiative en faveur de l'amélioration des campagnes.

Le Conseil s'associe par une adhésion unanime à cette proposition, et vote à l'unanimité l'adresse à l'Empereur que nous avons reproduite.

L'état de la petite vicinalité n'est pas aussi sa-

tisfaisant.

En résumé, la commission propose au Conseil général : 1º de voter pour l'année 1862, conformément à la loi du 31 mai 1836, cinq centimes spéciaux sur les 4 contributions directes, dont le produit sera applicable aux chemius vicinaux de grande communication; 2º d'antoriser le prélèvement, sur le produit de ces centimes, d'ine somme de 10 000 francs qui sera mise à la disposition de M. le prefet poor être répartie par lai et par égale portion entre les cinq arrondiss ments, et être employée en travaux d'art sor les chemins d'intérêt commun et de petite vicinalité; 3º de voter l'ensemble des articles portés au sous chap. 24, s'élevant à 201,792 fr. 81 cent., lequet sérait augmenté de 50 fr.si les propositions de la commission qui seront altérieurement soumises au Conseil, concernant le traitement des agents-voyers, claient admises; 4º de voter les 209,441 fr. 34 c. portés au § 3; les 40,194 fr. 62 c. portés au § 4 du sous chap. 22.

Le Conseil adopte les propositions de sa commis-

Les vœux exprimés par le Conseil dans ses précédentes sessions relativement à la surveillance des ponts suspendus, out été accueillis favorablement, et M. le préfet a bien voulu prendre dans ce but un arrêté qui règle désormais, dans de sages limites, le maximum de chargement des voitores et du nombre de hœufs pouvant a la fois traverser ces ponts. Il a bien voula, en même temps, sonmettre ces ponts à des épreuves périodiques, qui permettront de s'assurer de leur solidité.

Les routes départementales une fois achevées, le Conseil aura à s'occuper de deux traverses qui peavent être considérées comme de vraies lacanes, et dont la construction semble d'une urgence extrême. Ces deux traverses foot partie de la route nº 14, ce sont celles de Chenehatte-les-Tuffeaux et

Les études devant relier la route nº 14 au Pont-Fouchard sonten voie d'exécution, et ainsi il pourra, l'année prochaine, être donné suite à cette utile

Un membre de la troisième commission présente au Conseil un rapport sur le projet de nouveau classement des rontes stratégiques sur lequel le Conseil général a déja été appelé à se prononcer au cours de sa dernière session.

Le but de ce projet est, comme on le sait, de faire disparaître la dénomination de routes stratégiques, qui n'a plus sa raison d'être, et le régime exceptionnel auquel elles sont soumises pour leur entretien, au moyen d'une combinaison qui consisterait à classer parmi les routes stratégiques et départementales, dans des proportions telles qu'en laissant exclusivement à la charge des départements les portions de routes stratégiques qui n'entreraient pas dans le classement, les charges qui pesent aujourd'hui en commun sur l'Etat et les départements pour l'entretien des routes stratégiques fussent maintennes sans aggravation de part et d'autre de l'état de choses aujourd'hui existant.

Le Conseil adopte les conclusions de la 3º com-

Le même rapporteur donne ensuite lecture au Conseil du rapport de M. le préset sur la situation des routes imperiales.

Le credit de 275,000 fr. affecté à l'entretien de ces routes est insuffisant, et il y a lieu de demander,

comme les années précédentes, qu'il soit, le plus tot possible, élevé au chiffre de 300,000 fr., comme indispensable pour assurer le bon état de viabilité des routes impériales.

Le Conseil d'arrondissement de Sanmor insiste pour que le pout du Lys, sur la route n° 60, qui est dans le plus déplorable état, soit promptement

Tous les vœux émis sont appnyés par le Conseil et seront inscrits à la deuxième partie des procès-

(La suite au prochain numero.)

On lit dans le Courrier de Nantes :

Un des jours de la sematoe dernière, des pierres, dont une pesait au moius 10 kilog., ont été placées, à neuf heures du soir, sur les rails du chemin de fer, au premier pout qui se trouve entre Ciré et Aigrefeuille. Ces pierres avaient été calées avec d'autres pierres plus petites, afin d'offrir plus de résistance aux rones des wagons; mais le chassepierres a repoussé la première et les roues ont broyé les autres sans causer d'accident.

M. Lapeyre, commissaire de la gare de Rochefort, prevenu des le lendemain, est alfé immédiatement porter plainte à M. le maire de Ciré. Une enquête a été faite sur le champ et on a découvert que le coupable était un enfant de dix ans, qui avait placé ces pierres sur les rails pour s'amuser, comme il l'a dit à ses camarades, à faire dérailler le train, et qui, placé sur le pont, attendait impatiemment

le résultat de son ingénieux projet. Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, 19 septembre. - On mande des frontières de Pologne, à la date d'anjourd bui : Les actes de violence, commis par les Polonais contre les Allemands, se sont renouvelés mardi à Varsovie. Plusieurs maga-ins ont été démolis par la populace et et la situation des Allemands commence a devenir dangereuse. Les autorités restent impassibles en présence de ces désordres.

Marseille, 20 septembre. -- Les iettres de Rome, du 17, rapportent que le général de Goyon aurait été avisé que les exaltés préparaient un débarquement & Ostre, ce qui aurait détermine l'envoi dans re le localité de la cavalerie française et poutificate. Du reste la tranquillité n'a pas été troublee.

Le Pape, a l'occasion de la promulgation du décret de canonisation des anciens martyrs au Japon. a pronoucé one allocution dans laquelle il aurait répeté qu'il est impossible de transiger avec des hostilités impies et que ceux qui croient une telle transaction possible se trompent. En tout cas le texte de cette allocution n'a pas été imprimé. - Havas.

A Valentere las

Route impériule nº 152, de Briare à Anyers.

TRAVERSE DE VILLEBERNIER.

ACQUISITION DE TERRAINS.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquerir, du sieur Cochon, Louis-Pierre Gabriel, propriétaire, demeurant à Villebernier, arrondissement de Saumor, une portion de jardio. située au bourg de Villebernier, section A. nº 4189 du plan cadastral, contenant 2 ares 80 centiares. estimés, à raison de 350 francs, l'are, ci. 980 fr. nécessaire à la consolidation, dans la traverse du bourg de Villebernier, se la Levée, route impériale nº 152 de Briare à Angers.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme mentionnée ci-dessus, devront le faire connaître au secrétariat de la Sous-Prefecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. - Loi du 3 mai 1841, art. 21.

Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le dix-neut septembre 1861.

Le Sons-Préfet (476) VI O'NEILL DE TYRONE.

Supresim source ou 19 SEPTEMBRE: 357 491 20512000000

91 5 p. 0/0 baisse 05 rent. - Ferme a 60 10 100 - 120 120 130 100 4 1/2 p. u/u hausse 30 cent. - Ferme a 96 50

BOURSE DU 20 SEPTEMBRE. 8 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé a 69 15 4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme a 96 20.

P. GODET, propriétaira-gérant.

THE COME TO SO SO

de

TERRAINS COMMUNAUX

Dans les landes de Mortemai, Commune de Verrye.

VIENDIBLE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude dudit M. E. LEROUX, Le dimanche 13 octobre 1861, à l'heure de midi,

LES TERRAINS

CI-APRÈS.

Appartenant à la commone de Verrye, situés au canton des landes de Mortemai,

SAVOIR :

1º Quatre hectares 8 ares 10 centiares, portant le nº 2 de la section D du plan cadastral de la dite commune.

2º Cing hectares 59 ares 42 centiares, portant le nº 416 de la même section.

3º Sept hectares 87 ares 97 centiares, portant le nº 417 de la même section.

4º Quinze ares 60 centiares, portant le nº 378 de la section A.

5º Sept ares 32 centiares, portant le nº 535 de la section E.

6º Seize ares 28 centiares, portant le nº 1ºr de la section E.

7º Cinq hectares 57 ares 96 centia-res, portant le nº 4 de la section D.

S'adresser, pour visiter ces biens, à M. LE MAIRE de Verrye. (477)

Etude de Me Henri PLÉ, commissairepriseur à Saumur.

GRANDE VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Pour cessation de commerce,

Antorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, Le samedi 28 septembre 1861, à midi, sur la place de la Bilange, à Soumur, Per le ministère de Me Henri Plé, commissaire priseor.

DÉSIGNATION:

Plusieurs belles carrioles à quatre ressorts et à deux, garnies et non garnies, américaines à patentes, phaétons, calèches, plusieurs tilburys, charrettes montées sur ressorts, tombereau, un beau tour neuf, quantité de roues ferrées et non ferrees, brouettes, et autres objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (467)

Etude de Mº LE BLAYE, notaire à Malagangally Saumur.

A VENDRE UN JARDIN AVEC LOGEMENT,

Rue des Boires.

S'adresser audit notaire.

Etude de Mº TOUCHALEAUME notaire a Sanmur.

AVENDRE

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumor, rue do Port Cigogne, joignant M. Thiffoine, negociant.

S'adresser, pour tous renseigne-(128) ments, audit notaire.

Etude de M. E. LEROUX, notaire à | Etude de M. TOUCHALEAUME, nopolaire à Saumor.

> V DI V DI S LA PROPRIÉTÉ

> > du

GROS-CAILLOU,

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées, ancienne route de Tours,

Consistant en maison d'habitation et jardin parlaitement planté.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à Mme veuve Jagor, rue d'Orleans, ou h Me Touchaleaume. (459)

A VENDRE OU A LOUER

THAT ISON

Située rue du Temple, 19,

Entièrement mise à neuf, fraîchement décorée, paquetée. Appartements nombreux et de disposition commode; cabinet de toilette avec lieux à l'anglaise. Porte coehère, cour, écurie. Pompe élévatoire, etc., etc.

S'adresser à M. le lieutenant-colonel RUAULT, y demeurant. (439)

> A VENDRE OU A LOUER présentement,

UNE MAISON

Nouvellement construite.

Cette maison, composée de cave, rez de-chaussée, premier, grenier et cour, est cituée à l'entrée du boarg de Saint-Florent.

S'adresser a. M. Pierre SANZAY, forgeron audit bourg. (440)

ON DEMANDE une femme veuve ou quarante ans environ, pour faire un pervice à la campagne.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de Domicile.

LEPINGLEUX-GRANGE Pompier,

Plombier, Chaudronnier,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientelle qu'à partir du 15 septembre courant, il transferera son alelier et son magasin rue de la Petite-Bilange, nº 7, dans la maison Gagneux, occupée récemment par M. Cornilleau ainé, négociant.

Il prie également sa clientelle de n'ajouter aucune foi au bruit répandu par la malveillance de sa cessation (453)

DAIDOU

Le Sirop concentre de Salsepareille composé, de QUET Ainé, est garanti sans Mercure; il guerit les Affections de la peau, les Dartres, les Scrofutes, les Rhumatismes, les Maladies secrètes même les plus anciennes, etc., etc. Il faut toujours exiger l'Instruction , le Cachet et la Signature Quet Aine. — Depôt dans les principales villes, et à Saumor, à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, no 7.

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES.

Pommade de la VEUVE FARNIER, DE BORDEAUX. Un siècle d'expériences favorables. La vente en est autorisée par décret impérial, et les contrefacteurs poursoivis. Dépôts : à Saumur, chez PERARE; à Angers, J. PERRAULT; à Cholet, BONTEMPS aîud et BONTEMPS jeune, pharmaciens. (54)

A VENDRE

DEUX FAISANS DORÉS RUBIS,

Male et femelle.

S'adresser à St-Lambert-des-Levées. vis-à-vis de la Mairie. (461)

A CÉDER DE SUITE UNE PETITE AUBERGE

TRES-BIEN ACHALANDÉE, Siluée dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

FOYERS POUR CHEMINEES POÈLES ET CALORIFÈRES.

La plus mauvaise cheminée cesse instantanément de sumer par la pose de l'appareil MOUSSERON. (Garantie sur facture!)

Seul dépôt à Saumur, chez GOUBY aîné, poêller, place Saint-Pierre.

REGULIER SERVICE

En correspondance avec le Chemin de fer d'Orléans.

1º Entre LONDRES, S'-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct. Départs de Londres les 5 et 18. Retour de St-Nazaire, vid La Rochelle, les 11 et 24 de chaque mois.

2º Entre LIVERPOOL, St. NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct; prenant

marchandises pour Dublin, Belfast, Cork, Glascow, Bristol, etc.

Departs de Liverpool les 1er et 15. Retour de St-Nazaire, vid La Rochelle, les 6 et 21 de chaque mois.

Les départs de La Rochelle out lieu deux jours seulement après celui de St-Nazaire. - Transit spécial pour toutes les parties du monde. S'adresser, pour rapports généraux, à MM. Gambell et Le Boutillier,

à Liverpool. Et pour frets et passages : A MM. ROBERT HURREL . à Londres.

AD. MOREAU et LE RAY fils, agents spéciaux des NANTES. armateurs. And the day of the armateur and all 70. & St-NAZAIRE. ALPH. LANGUET, consignataire .

BONNEMORT et BECKER, consignataires. à LA ROCHELLE. Et dans toutes les gares du chemin de fer d'Orléans. (475)

Compagnie Coloni

TABLISSEMENT MODÈLE POUR LA FABRICATION SPÉCIALE

CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL A PARIS

(Pl. des Victoires, 2) Rue de Rivoli, 132 (de Roule et des Bourdonnais)

La mission de la Compagnie Coloniale est de fabriquer du Bon Checolat et d'en propager l'usage. La Compagnie ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut avant tout livrer des produits

Tous les Chocolats de la Cio Coloniale

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement Bon Ordinaire, est de beau-coup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les dénominations les plus exagérées. Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme Chocolats Fins, ils sont réellement ment d'une qualité tout à fait exception-nelle.

Tous les Chocolats de la Ci° Coloniale sont composés, sans exception, de matières premières de choix; ils sont exempts de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

La Ci° Coloniale ne suit pas non plus fus jour.

Contrairement à un abus qui existe dans le commerce, la Ci° Coloniale ne prodique pas à ses Chocolats les qualifications de partier d'entra-fins : elle ne donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

CHOCOLAT DE SANTE | CHOCOLAT VANILLE Le demi-kilog.

CHOCOLAT DE POCHE Et de Voyage La Bolte de 36 petites Tablettes Le demi-kilog.

Bon ordinaire... 2f. 50 c. Bon ordinaire 3f. c. La Roite de 36 potins Tablettes
Fin... 5 50

Superrin... 5 50

Extra... 5 50

Extra... 5 5 Extra... 5 5 Extra. Superrin. 2 5 Extra. Superrin. 3 5 50

Extra... 5 5 Extra... 5 5 Extra. Superrin. 5 Ext

Dans toutes les Villes de France, chez les principaux Commerçants

Tous les Chocolats de la Compagnie Coloniale portent sur l'enveloppe les deux mets : Compagnie Coloniale, ainsi que la signature Vinit et Cie.

Saumur, imprimerie de P. GODET.



(Prix: 16.50) BEAUTE! - FRAICHEUR! - SANTE! - SALUBRITE! (Prix: 16.50)

Ce VINAIGRE DE TOILETTE par excellence, le plus à la mode et le plus en usage aujourd'hui dans la bonne société, se recommande autant par la richesse et la distinction de son délicieux parfum que par ses propriétés éminemment toniques, rafraîchissantes et hygiéniques pour la toilette du corps et du visage. Il est des plus salutaires pour le bain, il dissipe le feu du rasoir, il parfume le mouchoir, il est enfin sanitaire et anti-méphitique.

Se mésier des nombreuses imitations vendues sous le même E. Couldrag | Entrepôt général à la Fabrique, 13, rue d'Enghien, à Paris, itre et resuser tout Flacon ne portant pas ma Signature et dans toutes les bonnes Maisons de Parsumerie et Cossume de France et de l'Étrangez. titre et refuser tout Flacon ne portant pas ma Signature